

Annie ARZEL  
Morgan FITAMANT  
Jacques GUILLOU  
Paul GUILLOU  
Hubert HENRY  
Michel JAOUEN  
Isabelle NICOLIC  
Paul SOUBIGOU  
Philippe VATTIER

Experts-Comptables  
Commissaires aux comptes

**SAS PRISER FORAGES ET FONDATIONS DE L'OUEST  
ZA PEN AR FOREST**

**29860 KERSAINT PLABENNEC**

---

**COMPTES ANNUELS AU 30/06/2017**  
**Exercice du**  
**01/07/2016 au 30/06/2017**

**QUEST CONSEILS BREST**

6 rue Jacques Daguerre - ZAC de Kergaradec - CS 50127 - 29803 BREST Cedex 9  
Tél. 02 98 44 25 32 - Fax 02 98 46 43 34 - Email : [contactbrest@ouestconseils.fr](mailto:contactbrest@ouestconseils.fr)  
S.A.R.L. au capital de 1 151 840 € - R.C.S. BREST 342 047 552

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne  
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes.

VANNES - AURAY - LORIENT - QUIMPER - BREST



[www.ouestconseils.fr](http://www.ouestconseils.fr)

SAS PRISER FORAGES ET FONDATIONS DE L'OUEST

ZA PEN AR FOREST

29860 KERSAINT PLABENNEC

## **DOSSIER FISCAL**

### ***OUEST CONSEILS BREST***

*6 RUE JACQUES DAGUERRE*

*CS 50127*

*29803 BREST CEDEX 9*

*02 98 44 25 32*

Désignation de l'entreprise : SAS PRISER FORAGES ET FONDATIONS DE L'OU		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2				
Adresse de l'entreprise ZA PEN AR FOREST		29860 KERSAINT PLABENNEC				
Durée de l'exercice précédent* 1 2						
Numéro SIRET* 3 2 7 7 7 3 2 4 8 0 0 0 2 3			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 1 7				
		N-1 3 0 0 6 2 0 1 6				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
	Frais de développement * CN	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	34 022	151		
	Fonds commercial (1) AH	AI	259 000	259 000		
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	Terrains AN	AO	74 632	61		
	Constructions AP	AQ	177 274	64 823		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	3 850 168	325 838		
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	1 548 174	143 206		
Immobilisations en cours AV	AW					
Avances et acomptes AX	AY	47 753				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
	Autres participations CU	CV				
	Créances rattachées à des participations BB	BC				
	Autres titres immobilisés BD	BE	762	762		
	Prêts BF	BG				
	Autres immobilisations financières* BH	BI	18 532	18 532		
<b>TOTAL (II)</b> BJ		BK	5 215 847	794 472	812 373	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	226 657	4 726	221 931	146 327
	En cours de production de biens BN	BO				
	En cours de production de services BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis BR	BS				
	Marchandises BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW				
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	1 254 283		1 254 283	1 011 336
	Autres créances (3) BZ	CA	86 215		86 215	264 406
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE	886 841		886 841	920 893
	Disponibilités CF	CG	2 843 635		2 843 635	2 505 103
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	40 967		40 967	40 808
<b>TOTAL (III)</b> CJ		CK	5 338 598	4 726	5 333 872	4 888 874
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écarts de conversion actif* (VI) CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b> CO		IA	11 348 916	5 220 573	6 128 344
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	18 532	(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks		Créances		

Désignation de l'entreprise : SAS PRISER FORAGES ET FONDATIONS DE L'OU

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....130.000.....)	DA	130 000	130 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	13 000	13 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	3 954 807	3 746 711	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	496 147	208 096	
	Subventions d'investissement	DJ	4 589		
	Provisions réglementées *	DK	7 657	8 134	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	4 606 200	4 105 941	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	29 923	24 520	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	29 923	24 520	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	188 618	284 091	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	472 850	493 086	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	509 873	477 774	
	Dettes fiscales et sociales	DY	317 558	312 514	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	3 322	3 322	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 492 221	1 570 787		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	6 128 344	5 701 248		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 391 564	1 382 169	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS PRISER FORAGES ET FONDATIONS DE L'OU		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD	1 140	FE		FF	1 140
			FG	4 826 231	FH		FI	4 826 231
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 827 371	FK		FL	4 827 371	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	7 761	
	Autres produits (1) (11)					FQ	80	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	4 835 212
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 442 666	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(80 330)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 457 239	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	54 248	
	Salaires et traitements*					FY	734 479	
	Charges sociales (10)					FZ	482 312	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	203 695	
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	4 726			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	6 923				
	Autres charges (12)					GE	3 700	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	4 309 658	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	525 555	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	41 471		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	41 471	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 696		
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	3 696	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	37 775	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	563 330	

Désignation de l'entreprise : SAS PRISER FORAGES ET FONDATIONS DE L'OU

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 467	7 511	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	130 244	226 648	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 842	127 830	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	137 553	361 989	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 234	6 008	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 886	63 868	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	845	3 514	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	4 965	73 390	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	132 589	288 600	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	199 771	64 190	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	5 014 237	4 413 695	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	4 518 089	4 205 598	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	496 147	208 096	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	4 465	4 764
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	176 286	190 225
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	801	5 162	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 135	5 734	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf état annexe			4 965	137 553	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	
PRDTS/CHARGES EXPLOITATION S/ EXO ANTERIEURS			801	4 465	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SAS PRISER FORAGES ET FONDATIONS DE L'OU Néant \*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
				Concurrencées à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
				3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	293 022	KE	
CORPORELLES	Terrains			KG	74 632	KH	
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants L9 ]	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants M1 ]	KM		KN	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[ Dont Composants M2 ]	KP	160 753	KQ	16 521
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Composants M3 ]	KS	3 871 563	KT	118 605
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	65 844	KW	
		Matériel de transport *		KY	1 460 813	KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	51 233	LC	4 800
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	
	Avances et acomptes			LK		LL	47 753
	TOTAL III			LN	5 684 839	LO	187 679
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		
	Autres participations		8U		8V		
	Autres titres immobilisés		IP	762	IR		
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	18 532	IU		
	TOTAL IV		LQ	19 294	LR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	5 997 156	ØH	187 679	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3	
		1		2		4	
						Reévaluation légale * ou altération par mise en équivalence	
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	293 022
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	74 632
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG	177 274
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	140 000	MJ	3 850 168
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM	65 844
		Matériel de transport		IV	34 516	MP	1 426 296
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	56 033
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	
	Avances et acomptes			NC		ND	47 753
	TOTAL III			IY	174 516	NG	5 698 002
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		
	Autres participations		IO		ØX		
	Autres titres immobilisés		II		2B	762	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	18 532	
	TOTAL IV		I3		NJ	19 294	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	174 516	ØK	6 010 319	
					ØL	6 010 319	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SAS PRISER FORAGES ET FONDATIONS DE L'OU

Néant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		CY	EL	EM	EN			PH			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I									
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	33 871	151				34 022			
Terrains		PI	74 572	61				74 632			
Constructions	Sur sol propre	PM									
	Sur sol d'autrui	PR									
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	95 930	11 547				107 477			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 545 726	132 647		140 000		3 538 372			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	53 929	3 525				57 454			
	Matériel de transport	QH	1 335 361	53 374		32 631		1 356 104			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	45 394	2 390				47 784			
	Emballages récupérables et divers	QP									
TOTAL III		QU	5 150 911	203 543		172 631		5 181 824			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	5 184 783	203 695		172 631		5 215 847			

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6		
TOTAL I											
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1		
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4		
	Inst gales agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	44	T5	T6	1 322	T8			T9 (1 278)	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales agenc am divers	U1	801	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	
	Matériel de transport	U8		U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	
	Emballages recup et divers	W4		W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	
TOTAL III	X2	801	X3	44	X4	X5	X6	1 322	X7	X8 (477)	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM			NO			
TOTAL IV											
Total général (I+II+III+IV)	NP	801	NQ	44	NR	NS	NT	1 322	NU	NV (477)	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	845		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	1 322		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	(477)	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS PRISER FORAGES ET FONDATIONS DE L'OU

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	8 134	TM	845	TN	1 322	TO	7 657
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	8 134	TS	845	TT	1 322	TU	7 657
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	24 520	4B	6 923	4C	1 520	4D	29 923
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	24 520	TV	6 923	TW	1 520	TX	29 923
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C	
- corporelles			6E		6F		6G		6H
- titres mis en équivalence			O2		O3		O4		O5
- titres de participation			9U		9V		9W		9X
- autres immobilisations financières(1)*			O6		O7		O8		O9
Sur stocks et en cours		6N		6P	4 726	6R		6S	4 726
Sur comptes clients		6T	3 626	6U		6V	3 626	6W	
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A	
<b>TOTAL III</b>	7B	3 626	TY	4 726	TZ	3 626	UA	4 726	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	36 280	UB	12 494	UC	6 468	UD	42 306	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	11 649	UF	3 626			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ	845	UK	2 842			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

\* Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PRISER FORAGES ET FONDATIONS DE L'OU Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	18 532	UV	18 532	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	1 254 283		1 254 283					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * ( Provision pour dépréciation entièrement constituée * UO )	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	65 891		65 891				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP	19 874		19 874				
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	450		450					
	Charges constatées d'avance	VS	40 967		40 967					
<b>TOTAUX</b>				VT	1 399 997	VU	1 399 997	VV		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH	188 618		87 961		100 657				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	509 873		509 873						
Personnel et comptes rattachés		8C	69 933		69 933						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	89 122		89 122						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	91 345		91 345						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	46 144		46 144						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	21 014		21 014						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	472 850		472 850						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 322		3 322						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>				VY	1 492 221	VZ	1 391 564		100 657		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	472 850		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	95 473	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS PRISER FORAGES ET FONDATIONS DE L'OU		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N. clos le :		
				3   0   0   6   2   0   1   7		
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA	
			de son conjoint		WB	
			moins part déductible *		WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	437
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	2 727
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	XW
	Amendes et pénalités		WJ	1 430	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	199 771
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		I8	
			- imposées au taux de 0 %		ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme		
				- Plus-values soumises au régime des fusions		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)				XR	34 955	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3		
				TOTAL I	739 767	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV	
			- imposées aux taux de 0 %		WH	
			- imposées aux taux de 19 %		WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	)	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*				ZY	
	Majoration d'amortissement *				XD	
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)				XS	49 895	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	30 737	Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>				<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	625 146	
		déficit (II moins I)		XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL		
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>				XN	625 146	
				XO		



Désignation de l'entreprise : SAS PRISER FORAGES ET FONDATIONS DE L'OU Néant

Table with 2 columns: Description and Code. Rows include: Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1) (K4), Déficit imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A) (K5), Déficit reportables (différence K4 - K5) (K6), Déficit de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO) (YJ), Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ) (YK).

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice (ZT)

Table with 3 main sections: III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT. Sub-sections include: Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles (ZV, ZW); Provisions pour risques et charges\* (8X-8Y, 8Z-9A, 9B-9C); Provisions pour dépréciation\* (9D-9E, 9F-9G, 9H-9J); Charges à payer (9K-9L, 9M-9N, 9P-9R, 9S-9T). Total row: TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A. Arrows point to ligne WI and ligne WU.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Table with 4 columns: Montant de la réintégration ou de la déduction, Montant au début de l'exercice, Imputations, Montant net à la fin de l'exercice. Row 1: L1

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher) XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : SAS PRISER FORAGES ET FONDATIONS DE L'OU Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)						
							I - Immobilisations *	1 Foreuse EGT TECHN 140 000 140 000	2 Camion RVI MIDLUM 30 000 30 000	3 RENAULT CARHAIX - 4 516 2 631 1 886	4	5

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19% (1) (11)
				19%	15% ou 16%	0%	
I - Immobilisations *	1 110 000	110 000	110 000				
	2 16 500	16 500	16 500				
	3 3 333	1 448	1 448				
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			127 948				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19% (11)							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique





Désignation de l'entreprise : SAS PRISER FORAGES ET FONDATIONS DE L'OUNéant  \*

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①\*Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22.8 M€  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① \*

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SAS PRISER FORAGES ET FONDATIONS DE L'OU		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL</b> (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL</b> (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS PRISER FORAGES ET FONDATIONS DE L'OUNéant  \*

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Exercice ouvert le : 01072016et clos le : 30062017Durée en nombre de mois 1 2**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	1 140
Production vendue - Services	OC	4 826 231
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	80
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	3 614
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Retrèvements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	4 831 065

**II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)**

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	1 442 666
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	(80 330)
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 081 741
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	68 971
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	3 700
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	2 516 748

**III - Valeur ajoutée produite**

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	2 314 317
-----------------------------	-------------------	----	-----------

**IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	2 314 317
--	----	-----------

**Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE**

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		4 830 985	
Période de référence	GY	01/07/2016	GZ	30/06/2017
Date de cessation	HR			

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

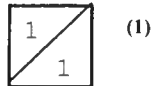
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 7 N° SIRET 3 2 7 7 7 3 2 4 8 0 0 0 2 3
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PRISER FORAGES ET FONDATIONS DE L'O
ADRESSE (voie) ZA PEN AR FOREST
CODE POSTAL 29860 VILLE KERSAINT PLABENNEC

Table with 4 columns: Description, P1, P2, P3, P4. Rows: Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise (1), Nombre total de parts ou d'actions correspondantes (88), Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise (3), Nombre total de parts ou d'actions correspondantes (412)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination SODETECH
N° SIREN (si société établie en France) 807928463 % de détention 17.60 Nb de parts ou actions 88
Adresse : N° Voie ZA de PEN AR FOREST
Code postal 29860 Commune KERSAINT PLABENNEC Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PRISER Prénom(s) SERGE
Nom marital % de détention 64.60 Nb de parts ou actions 323
Naissance : Date 190567 N° Département 29 Commune LESNEVEN Pays FRANCE
Adresse : N° Voie PELLAN
Code postal 29860 Commune PLABENNEC Pays FRANCE

Titre (2) Mme Nom patronymique PRISER Prénom(s) MARYSE
Nom marital DISERBO % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 50
Naissance : Date 080468 N° Département 29 Commune LESNEVEN Pays FRANCE
Adresse : N° Voie KERGUILIDIC
Code postal 29860 Commune PLABENNEC Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS informatique

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 7

N° SIRET 3 2 7 7 7 3 2 4 8 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PRISER FORAGES ET FONDATIONS DE L'O

ADRESSE (voie) ZA PEN AR FOREST

CODE POSTAL 29860 VILLE KERSAINT PLABENNEC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique SARL Dénomination SARL PRISER POMPAGE

N° SIREN (si société établie en France) 4 0 8 7 5 0 4 8 7 % de détention 18.18

Adresse : N° Voie ZA PEN AR FOREST

Code postal 29860 Commune KERSAINT PLABENNEC Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.